

Numéro 5 – ÉTÉ 2021

LE P'TIT NOAILLANNAIS

SOURIEZ,
C'EST L'ÉTÉ...

ÉDITO	p 2
TOUR DE FRANCE / 8 MAI / PRISON	p 3
ACTION SOCIALE	p 4
PORTRAIT	p 5
ENVIRONNEMENT / ETAT CIVIL / EVENEMENTS	p 6
VIE DE L'ECOLE	p 7
INSTANT DETENTE	p 8



L'ÉDITO DU MAIRE

N'ayant pas eu le plaisir de nous réunir en ce début d'année électorale, je tiens aujourd'hui à vous informer des avancées de notre commune.

Après les déluges successifs passés, nous avons réparé les routes et les chemins, remblayé le bord du Ciron qui, jamais de mémoire de noaillannais, n'était autant sorti de son lit.

Nous avons lancé une étude hydraulique et topographique sur le *Pique Estroun*, que nous avons concrétisé par deux réunions des cinquante propriétaires et riverains de celui-ci. Engagement a été pris de finaliser les travaux avant la fin de l'année.

Le suivi de nos anciens, par le biais de l'action sociale, s'est concrétisé par un soutien moral, financier, et des visites régulières auprès de ces derniers.

En collaboration étroite avec le Centre Communal d'Action Sociale de Villandraut, nous avons participé aux six journées de campagne vaccinale à la maison de santé. Deux jours de dépistage ont également été proposés dans notre salle des fêtes.

Le PLUi en cours depuis maintenant cinq ans, vient malheureusement d'être débouté. Toutes les études menées doivent donc être reprises à zéro.

Nous avons établi des conventions de location pour tous les bâtiments publics et nous avons révisé tous les contrats d'assurance.

L'école a également été l'objet de toutes nos attentions : nouveaux recrutements, nettoyages intensifiés, fourniture de masques et auto-tests, révision des plannings etc.

La loi EGALIM, qui devra être effective au 1er janvier 2022, est en cours d'installation, ainsi que les repas privilégiant 50% produits de consommation durable, dont 20% de bio. Nous avons monté un dossier de financement pour équiper la cantine afin d'être au plus près de cette nouvelle loi, et une équipe est entièrement consacrée à ce projet. Un audit anti gaspillage est en cours, en collaboration avec le SICTOM qui nous a apporté des solutions prometteuses.

Malgré les contraintes du COVID, nous avons réussi à proposer des temps de sophrologie sur la pause méridienne. Interrompues pour des raisons sanitaires, elles vont reprendre à la rentrée dès que cela sera possible. Nous avons également signé la convention avec l'association *L'Auringleta* pour reprendre le projet jardinage et les activités autour de la nature. Enfin, nous avons répondu à une demande de longue date en participant à la fabrication du poulailler de l'école.

Depuis notre élection, la commission associations n'a pas pu se révéler malgré de très nombreuses idées. Les journées vertes citoyennes ont été toutefois maintenues. Seul le blason marquera l'histoire de notre village.

La salle des fêtes va être rajeunie en remplaçant les portes et les fenêtres dans un premiers temps. Le local d'urgence, comme prévu, va bientôt voir le jour grâce à l'aide financière du Département Gironde.

La responsabilité de Maire qui m'incombe est parfois bien difficile, mais aussi pleine de joie, de complicité et d'entraide avec vous. Toutes les contraintes sanitaires et météorologiques, toutes les épreuves ne nous rebutent pas et nous continuerons d'embellir et de réparer notre village pour y rendre les gens encore plus heureux.

Bel été à tous !

Bernadette SORE-NOËL
Maire de Noailles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi : 9h30 - 12h15 / 15h00 - 18h45

Mardi et Jeudi : 8h45 - 12h15

Mercredi et Vendredi : 8h45 - 12h15 / 15h00 - 16h45



VENDREDI 16 JUILLET LE TOUR DE FRANCE
PASSERA PAR NOAILLAN
LORS DE LA 19^e ETAPE MOURENX-LIBOURNE.
UNE OCCASION DE CÉLÉBRER CE PASSAGE !

IMPORTANT

LA ROUTE DEPARTEMENTALE 8 VILLANDRAUT
-LANGON SERA FERMÉE A 10h00

POUR VOUS RENDRE SUR LE SITE DES
ANIMATIONS, SUIVEZ LES ACCÈS SUR LE
FLYER CONTENANT TOUTES LES INFORMATIONS UTILES

Vous avez plus de 75 ans, vous
souhaitez venir voir la course mais
n'avez pas de moyens de déplacements,
CONTACTEZ-NOUS !

CÉRÉMONIE DU 08 MAI

Menée par Mme Le Maire, M. Le 1^{er} Adjoint et le Porteur du Drapeau M. Denis ALPHA, la cérémonie du 08 Mai s'est déroulée en respectant les règles sanitaires, sous les yeux de certains élus, quelques civils et sous un beau soleil avec une chaleur inattendue.

Celle-ci a démarré par le dépôt des gerbes de la commune et de l'A.S.V.P au pied du monument aux morts, suivi de la lecture du texte Officiel, un hommage aux combattants « MORTS POUR LA FRANCE » et en faisant une minute de silence. Puis La Marseillaise a été chantée « a cappella » et Mme Le Maire a remercié les personnes présentes.

De nos jours, l'honneur de citer le nom d'anciens combattants de la seconde Guerre Mondiale, habitant encore la commune, se fait rare.

A Noaillan, nous sommes fiers de pouvoir nommer Mme BART Denise, M. CAILLAVET André, et M. DUBOURG René (si vous avez été oublié(e), merci de vous signaler) et de leur dire de leur vivant « MERCI POUR LA FRANCE » !



CONNAISSEZ-VOUS LA PRISON SEIGNEURIALE DE NOAILLAN ??

Oui, oui, vous avez bien lu, il y a bien eu une prison Seigneuriale à Noaillan et savez-vous qu'elle existe encore... Elle se situe à côté de l'ancienne Mairie, route des écoles.

Nous n'avons pas beaucoup d'histoire sur cet endroit mais nous avons retrouvé dans « les Ferrand », une petite anecdote en ce lieu, que nous souhaitons vous partager.



La porte d'entrée

« Nous sommes en Octobre 1752, il y a un prisonnier mais comble du comble, le geôlier a disparu en emportant avec lui, le registre d'érou. Les Officiers de Justice sont bien embarrassés...que pouvaient-ils faire d'une prison avec un prisonnier mais sans geôlier ??



La seule entrée de lumière

Finalement, le Juge décidera d'ouvrir une double feuille qui tiendra lieu de Registre et de réquisitionner un certain Pierre ROBERT, habitant de Bazas, lequel, après serment, devient à titre de remplacement de geôlier des prisons de la présente Jurisdiction.

Ce dernier sera payé 30 Sols pour son travail et 5 Sols pour la subsistance dudit prisonnier. (A titre d'information, le Sol est la monnaie de l'époque ; nous ne pouvons pas vous donner l'équivalence en Euro mais nous savons que sa valeur est très faible (1 Sol = 0.0005 cts Anciens Francs). »

Gageons qu'à ce prix-là, on ne fournira pas de la paille fraîche tous les jours...ni une grosse tranche de pain au prisonnier. Et concernant le geôlier disparu, nul ne sait ce qu'il est devenu, ni même pourquoi il est parti.

Alors, Mesdames Messieurs les passionnés d'histoire, nous vous laissons résoudre ce mystère « du geôlier disparu de la prison seigneuriale de Noaillan en ce mois d'Octobre 1752 ».

RETOUR SUR L'ENQUETE MOBILITÉ

Des **760** foyers qui ont été sollicités, nous avons eu **23** retours concernant **45** personnes :

Soit **3 %** des foyers Noaillannais et **2,5 %** de la population.

46 % sont des actifs (famille avec enfants) et **27 %** des retraités pour les plus représentatifs.

Déplacement - travail :

Les déplacements sur les lieux de travail se font principalement sur Langon et surtout la métropole bordelaise (78 % des retours).

Les modes de transport principaux :

Véhicules motorisés : **65 %**

Mixité (voiture /train) : **29 %**

Covoiturage : **3 %**

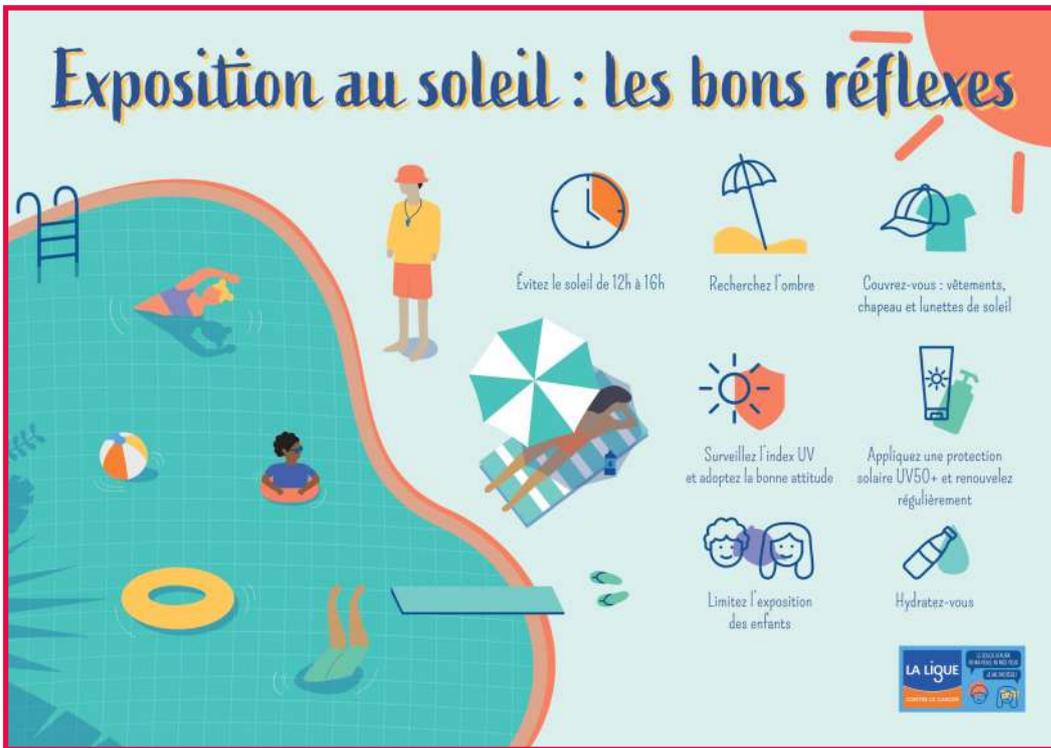
Déplacement - loisirs :

Les déplacements se font surtout avec un véhicule motorisé sur le bourg, le secteur du Langonnais et Bazas.

Vos attentes

- ♦ Que ce soit pour les actifs comme pour les retraités, l'aménagement de pistes cyclables reste la priorité.
- ♦ Un réseau de cars serait apprécié.
- ♦ Les lieux privilégiés seraient le bourg, Langon, Villandraut.
- ♦ 5 % des personnes ayant répondu estiment avoir des difficultés pour se déplacer.

Nous remercions la population qui a bien voulu répondre à ce questionnaire et pour ceux qui le souhaitent le détail de cette enquête reste à votre disposition à la mairie.



**C'EST BIENTÔT
LES VACANCES !**

**PROFITEZ-EN EN
ADOPTANT LES
BONS GESTES FACE
AUX RISQUES DE
L'EXPOSITION AU
SOLEIL !**

INFOS PRATIQUES

LE CHÈQUE ÉNERGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le chèque énergie est nominatif et vous aide à payer les factures d'énergie de votre logement. Il est attribué pour une année en fonction de vos ressources et de la composition de votre foyer. Vous le recevez automatiquement par courrier, chez vous.

Pour bénéficier du chèque énergie : vous devez impérativement avoir déclaré vos revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls (il est inutile en revanche de transmettre votre avis d'imposition sur les revenus pour bénéficier du chèque). Votre droit à bénéficier du chèque énergie sera établi sur la base de votre situation fiscale. vous devez habiter dans un logement imposable à la taxe d'habitation (même si vous en êtes exonéré).

PAYER QUELLES DÉPENSES D'ÉNERGIE AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE ? * une facture d'électricité ou de gaz naturel * un achat de combustible (fioul, bois, GPL...) * une redevance en logement-foyer conventionné APL, ou en EHPAD, EHPA, en résidence autonomie, en établissement ou en unité de soins de longue durée (ESLD, USLD), vous remettez votre chèque énergie directement à votre gestionnaire. Pour trouver des informations sur les aides à la rénovation énergétique, consultez le portail www.faire.gouv.fr ou appelez le 0 808 800 700 (service gratuit + prix d'un appel).



Emilienne et René DUBOURG... UN SIECLE A NOAILLAN



Il est charmant ce couple. Absolument charmant. Tourné vers les plaisirs de la vie, sans fausse pudeur, il assume ses joies, mais également ses peines.

Alors il observe lentement ce bonheur, examinant chaque détail, laissant ses yeux pétillants et pleins d'amour vivre la vie.

René est né le 12 juillet 1922 à Noailan dans le quartier de Targos, son épouse est née le 16 mai 1927 à Noailan également, dans le quartier de La Saubotte.

Ils sont mariés depuis 73 ans, le lundi 16 février 1948 à Noailan et ont fêté leur noce de « Fonte » dans leur maison, qui jadis abritait les grands-parents paternels de René. Ils se sont connus au bal du dimanche à Noailan, sous le regard des mamans qui accompagnaient toujours leur fille. C'est donc à celui qui était organisé à l'emplacement du Novalia actuel, que débute cette belle et grande aventure pour ce couple Noaillannais faite de passions et de découvertes. Certes le décès de leur fils ajouté à celui d'une petite fille ont beaucoup marqué leur vie, mais ils ont vécu une belle histoire.

Le couple aura connu 15 présidents de la république, le début de la télévision, l'évolution de l'automobile, les grandes aventures technologiques, comme la machine à laver, une révolution pour Emilienne et toutes les femmes qui ont connu le lavoir, les premiers téléphones, la conquête de l'espace.

Les naissances, les deuils, la maladie, les rires et les larmes font partie intégrante de leurs vies à chaque instant, mais la fierté d'Emilienne et René ne réside pas dans le fait d'être le couple le plus âgé du village, mais d'être toujours ensemble 73 ans après avoir échangé leur premier baiser.

La vie de René a été très impactée de 1943 à 1945, déporté en Allemagne à 21 ans, dans le cadre du S.T.O à 40 kilomètres de Berlin, alors qu'il ne sait même pas manipuler les armes. Il s'évade et dans la grange où il se cache, les nazis arrivent et tirent. René a mangé durant ce périple des pommes de terre crues, il sera libéré fin avril 1945 et sera gardé par les Polonais.

Il deviendra ensuite président des anciens prisonniers de guerre. Dès 1946, après la guerre, cet homme cultivé a occupé un poste important, d'une entreprise de sucre vanillé, il parcourait la France comme magasinier comptable, ce qui lui a donné la possibilité de voyager d'Uzeste à Paris régulièrement, mais également à Bordeaux. Il a aussi beaucoup travaillé par correspondance pour passer

des examens, reçu à l'un d'eux il fallait malheureusement attendre un poste. Pour être artisan le C.A.P était obligatoire, mais les cours étaient à Bordeaux et ses parents ne pouvaient pas l'aider, ce C.A.P lui aurait donné la possibilité d'être conducteur de travaux.

Dans la famille deux de ses frères Georges et André sont charpentiers comme le père, la vie le guide donc à suivre ce métier qui va de génération en génération chez les Dubourg. La clientèle est surtout dans le Sauternais, à l'époque, pour transporter le matériel et pour avoir une camionnette Citroën, il fallait 2 ans d'attente. René aura donc comme première voiture une Fiat.

La vie de ce couple est à Noailan où on y trouvait boucher, boulanger, épicier, laitier et tous les corps de métiers. Il y avait également des sabotiers, René lui, fabriquait également des cercueils. Il taillait à la main les poutres et voulait acheter des machines, son père, lui a donc prêté une partie de la somme, le reste l'a été par la banque. Dans l'atelier il installa le premier chauffage, mais il faisait trop chaud pour travailler la nuit.

Emilienne qui travaillait comme métayer à La Saubotte, s'occupait des vaches et fauchait les prairies, elle n'hésitait pas à monter sur les toits pour aider son mari. Elle trayait les vaches avant de partir à l'école. Son père fournissait le lait à la laiterie de Noailan à qui il fournissait également du bois. Dès 5 heures du matin, Emilienne montait dans la charrette pour aller jusqu'à Bourideys.

Ils se souviennent encore de leur première télé en noir et blanc dans les années 1940, du premier poste de radio, de leur première cuisinière qu'il fallait commander 2 ans avant. Ils parlent également de la naissance de leur fils, chez eux, et le docteur qui stérilisait lui-même ses « outils » pour effectuer une césarienne.

La douche n'existait pas, on se lavait dans la lessiveuse qui servait également à laver le linge à la cendre, car la lessive n'existait pas encore. Le linge que l'on portait dans une remorque était rincé ensuite dans le Ciron ou dans le ruisseau du moulin de Gamachot.

La citation d'Emilienne : « Le travail ne tue pas », trouve dans ce couple toute sa signification.

Emilienne et René ont beaucoup voyagé, surtout en Afrique du Nord mais également au Canada, en Espagne et aux Etats-Unis mais ils sont restés fidèles à ce monde rural, à cette terre, à ce monde plus humain où l'on prenait le temps de vivre, à leur village « NOAILLAN ».

Ils aiment ce village pour y vivre ces profondes et délicates racines, qui attachent ce couple à la terre où sont nés et morts leurs aïeux, et tout simplement de l'air lui-même.

WIFI FOR EUROPE (WIFI 4EU)

Le projet Wifi4EU de 2019, cofinancé par l'Union Européenne, a vu le jour en mai 2021.

Ce service public gratuit est composé de 6 bornes se situant :

- ◆ A la mairie
- ◆ A l'ancienne mairie
- ◆ A la salle des fêtes
- ◆ Au local des jeunes
- ◆ Place du Général Leclerc
- ◆ Place du Général De Gaulle

Afin d'y accéder rien de plus simple :

- ↳ Activer le Wifi sur votre appareil
- ↳ Rechercher le nom du réseau sur votre téléphone
- ↳ Valider votre première utilisation sur la page de connexion qui s'est ouverte



BONNE NAVIGATION !

RAPPEL

BRUITS ET VOISINAGE...

HORAIRE D'USAGE DES ENGIN À MOTEUR		
Jours ouvrés	8h30 - 12h00	14h30 - 19h30
Samedis	9h00 - 12h00	15h00 - 19h00
Dimanches		
Jours fériés	10h00 - 12h00	

ARRÊTÉ MUNICIPAL RÉGLEMENTANT LE STATIONNEMENT PLACE GÉNÉRAL LECLERC



Afin de préserver l'espace public de **la place du Général Leclerc, réservée aux piétons**, et face au stationnement persistant de certains véhicules, Madame le Maire a pris un arrêté interdisant le stationnement des véhicules, sauf dérogation particulière (vendeur ambulancier, marché, fête par exemple).

Le stationnement s'effectue autour de la place, sur les emplacements prévus à cet effet. Des panneaux signalétiques ont été installés afin d'informer les usagers. Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette disposition réglementaire.

LES ÉVÉNEMENTS A VENIR

16 JUILLET : PASSAGE DU TOUR DE FRANCE & MARCHÉ

13 AOUT : MARCHÉ

29 AOUT : TRANSHUMANCE

10 SEPTEMBRE : MARCHÉ

2 OCTOBRE : OCTOBRE ROSE

9 OCTOBRE : JOURNÉE VERTE

ÉTAT CIVIL

ILS NOUS ONT REJOINTS



Au cours du trimestre, 3 Noaillannais ont vu le jour. Nous souhaitons la bienvenue à Lucie, Marie **BARES** (08/04/2021) ; à Alice, Edith, Dalila **BERGES** (13/03/2021) et à Lilas, Elsa, **VINCENDEAU** (07/05/2021)

Félicitations aux heureux parents. Tous nos vœux de bonheur !

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Nous renouvelons nos condoléances aux familles des défunts : Mme Marie **LATESTERE épouse BELOQUI** (25/04/2021) - Mme Jocelyne, Gabrielle **LIARDO** (11/03/2021) - Mme Henriette **QUILLACQ épouse LARROUY** (22/03/2021) - Mme Danielle **SAINT-MARC** (24/05/2021)

Qu'ils reposent en paix.



Le délégué à l'école, un partenaire et une personne ressource

Le délégué de l'éducation nationale veille aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école.

Les délégués départementaux de l'éducation nationale sont officiellement nommés pour une durée de quatre ans par le directeur académique de l'éducation nationale après avis du conseil départemental de l'éducation nationale.

Ce sont des bénévoles, hommes ou femmes, retraités ou actifs, enseignants ou non enseignants, qui connaissent l'histoire de leur école et sont des personnes ressources.

Leur fonction s'étend dans divers domaines : l'état des locaux scolaires comme ceux de la restauration, le mobilier scolaire mais aussi les installations sportives, le matériel d'enseignement, les transports scolaires, et bien entendu la sécurité à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments.

Le délégué est membre de droit du Conseil d'école. A ce titre, il doit être convoqué à chacune des réunions et y assister régulièrement.

Il doit faire preuve de vigilance pour défendre les intérêts de l'école publique en ayant pour but de travailler pour le mieux-être des enfants, au sein d'une école toujours plus accueillante et efficace.

Leur indépendance leur permet d'avoir un rôle de médiation et de coordination.

Le délégué à l'école publique

La visite portera sur :

- ◆ La structure de l'école (nombre d'élèves, nombre de classes, nombre d'enseignants, d'animateurs, personnel de service),
- ◆ L'assiduité des élèves,
- ◆ L'état des locaux (salles de classes, locaux annexes : préau, cours, restaurant, escaliers, équipement sanitaire),
- ◆ L'éclairage, le chauffage, l'acoustique, le mobilier scolaire,
- ◆ Le matériel d'enseignement audiovisuel, bureautique,
- ◆ Les installations sportives, de restauration, d'examen médical,
- ◆ La dotation en livres de classe et de bibliothèque,
- ◆ La sécurité à l'intérieur des bâtiments (prévention contre l'incendie et exercices d'évacuation), PPMS,
- ◆ La sécurité à l'extérieur (circulation aux abords de l'école et surveillance des sorties)
- ◆ Transport scolaire,
- ◆ Services périscolaires
- ◆ Conditions générales de fonctionnement.

Maryse DURAND est notre déléguée sur Noailan

UN POULAILLER A L'ECOLE



Le projet de l'école Simone Veil, d'installer un poulailler, prend forme.



Les employés des services techniques ont fabriqué un bel enclos et les élèves finalisent en

aidant à poser un grillage fin.

Les poussins ont grandi et vont bientôt inaugurer leur nouveau domaine.

Nous partageons ce projet avec les temps périscolaires et la crèche qui pourront s'occuper de nos poulettes pendant les vacances et le mercredi.

Trois œufs sont aussi dans une couveuse et les élèves guettent attentivement l'éclosion !

Merci à toutes les personnes qui ont aidé à la réalisation de notre projet !

Isabelle Genet, Directrice de l'école

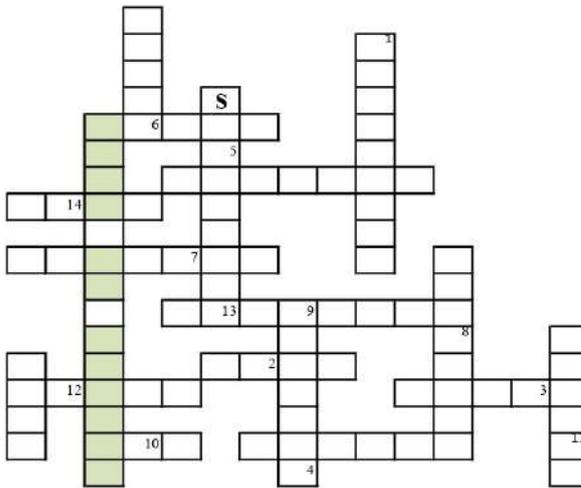


MOTS CASES POUR LES ENFANTS

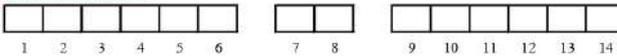
Trouvez la place de chacun des mots de la liste puis reportez chaque lettre dans l'évènement mystère

3 LETTRES
COL

T O U R D E F R A N C E

4 LETTRESPOIS
VELO
VERT**5 LETTRES**ETAPE
JAUNE
TEMPS
VILLE**6 LETTRES**COURSE
FREINS**7 LETTRES**PEDALES
MAILLOT
VITESSE**8 LETTRES**CARAVANE
GRIMPEUR**9 LETTRES**CYCLISTES
SPRINTEUR

L'évènement mystère

**CUISINE**
LA SOUPE FROIDE DE COURGETTES**RECETTE FACILE !***Ingrédients (pour 5-6 personnes) :***3 COURGETTES****1 OIGNON****1 CUBE BOUILLON DE POULE****3 PORTIONS DE « LA VACHE QUI RIT »****SEL ET POIVRE***Préparation : 30 min**Attente au réfrigérateur : 1 heure***PRÉPARATION**

- Peler et couper les courgettes et l'oignon en lamelles
- Mettre l'ensemble dans une casserole
- Le couvrir d'eau
- Ajouter le cube, le sel et le poivre
- Mettre à feu moyen et attendre l'ébullition
- Vérifier la cuisson des courgettes
- Mettre de côté la moitié de l'eau de cuisson
- Ajouter les 3 portions de « la vache qui rit » dans les courgettes
- Mixer l'ensemble et rajouter si besoin, petit à petit, l'eau de cuisson, jusqu'à obtenir la consistance souhaitée
- Mettre au réfrigérateur

A servir froid, avec ou sans, des tranches de pains grillées un peu aillées.

BON APPÉTIT...